

Beaucoup d'affirmations circulent sur les retraites, nombreuses sont fausses. Il est donc intéressant de **DÉCON-STRUIRE** ces idées reçues et de **COMPRENDRE** ce qu'est le système des retraites. Sur quels principes reposet-il, comment est-il financé, qui le pilote... Autant de sujets abordés durant cette formation accessible autant aux **NÉOPHYTES** qu'aux plus expert·es d'entre nous.

OUVERTE aux syndiqué·es, aux non-syndiqué·es, aux salarié·es, aux personnes sans emploi et aux indépendant·es.

INSCRIPTION INDISPENSABLE

https://framaforms.org/formation-intersyndicaleretraites-mercredi-11-juin-2025-1744821725

Chaque salarié·es a droit à 12 jours de formation syndicale par an. L'employeur maintient l'intégralité de la rémunération pendant ceux-ci, à condition d'en avoir reçu la demande au moins 30 jours avant. Les salarié·es doivent donc faire **LA DEMANDE** À L'EMPLOYEUR AVANT LE 9 MAI, et s'inscrire en suivant le lien ci-dessus. Des modèles de courriers pour la demande à l'employeur sont disponibles auprès des syndicats ci-dessous.

CGT: udformation@cgt-isere.fr FSU: fsu38@fsu.fr Solidaires: solidaires38@gmail.com CNT: ul38@cnt-f.org







